

SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail

Janvier 2026



unifor
theUnion | lesyndicat

Le 6 février 2026

Si vous avez besoin d'une autre version de ce rapport pour des raisons d'accessibilité, veuillez envoyer un courriel à research@unifor.org

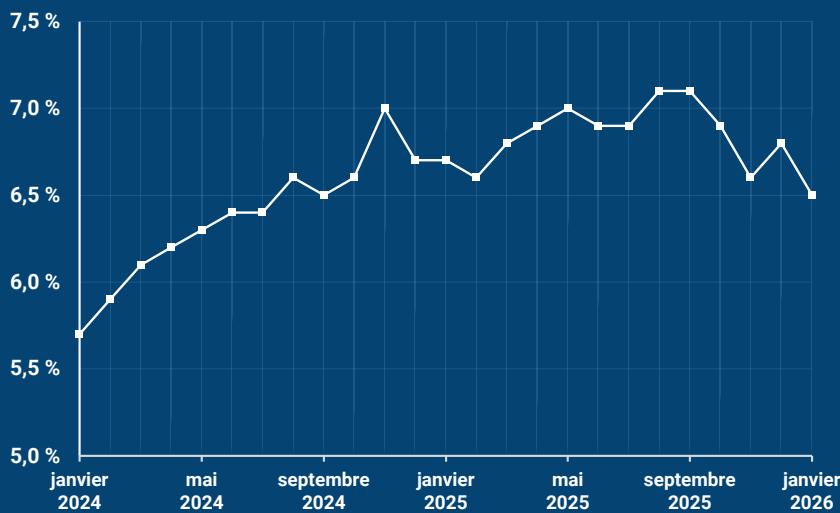
Statistiques nationales

Le marché du travail a accusé une perte de près de 25 000 emplois en janvier, la guerre tarifaire continuant de peser sur l'économie canadienne, près de 28 000 emplois ayant été perdus dans le seul secteur manufacturier. Malgré le recul de l'emploi, le taux de chômage a chuté à 6,5 % en raison de l'exode des chercheurs d'emploi du marché du travail. Dans l'ensemble, le taux d'activité a plongé de 0,4 point de pourcentage pour atteindre 65,0 %, la plus forte baisse du taux d'activité depuis les sommets atteints en 2020 et 2021 pendant la pandémie de COVID-19.

La croissance du salaire horaire moyen a été marquée en janvier, une hausse de 3,3 % par rapport à l'année précédente ayant été observée, bien que la croissance ait ralenti au cours des derniers mois. Après un rajustement en fonction de l'inflation, les salaires réels n'ont augmenté que de 0,5 % par rapport à l'année précédente. La couverture syndicale a augmenté de 0,3 point de pourcentage sur une base annuelle.

Statistique	Moyenne sur 5 ans janv. 2020 à janv. 2024	Janvier 2025	Décembre 2025	Janvier 2026	Variation annuelle (var. ann.)	Variation mensuelle (var. mens.)
Emploi total ¹	19 510 360	20 986 900	21 146 000	21 121 200	134 300 0,6 %	-24 800 -0,1 %
Taux de chômage (%) ²	6,3	6,7	6,8	6,5	-0,2	-0,3
Taux d'activité (%) ³	65,5	65,5	65,4	65,0	-0,5	-0,4
Taux de syndicalisation (%) ⁴	30,8	31,0	30,7	31,3	0,3	0,6
Salaire horaire moyen ⁵	31,82 \$	35,99 \$	37,06 \$	37,17 \$	3,3 %	0,3 %
Salaire horaire moyen réel ⁶	35,17 \$	35,99 \$	36,12 \$	36,31 \$	0,9 %	0,5 %

Taux de chômage



Salaire horaire moyen réel



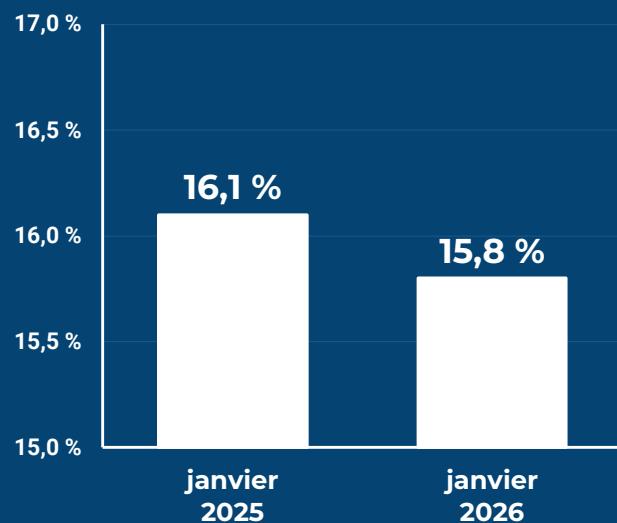
Indicateurs nationaux de précarité

Certains indicateurs clés de la prévalence du travail précaire sur le marché du travail canadien ont augmenté en janvier, bien que de nombreux chiffres soient inférieurs à ceux de janvier 2025. Le taux de sous emploi a augmenté de 0,5 point de pourcentage pour atteindre 15,8 %, mais il est inférieur de 0,3 point de pourcentage sur une base annuelle. De même, le nombre de jeunes qui n'étaient ni en emploi, ni aux études, ni en formation a grimpé à 859 000 (+8,4 %), mais a diminué de plus

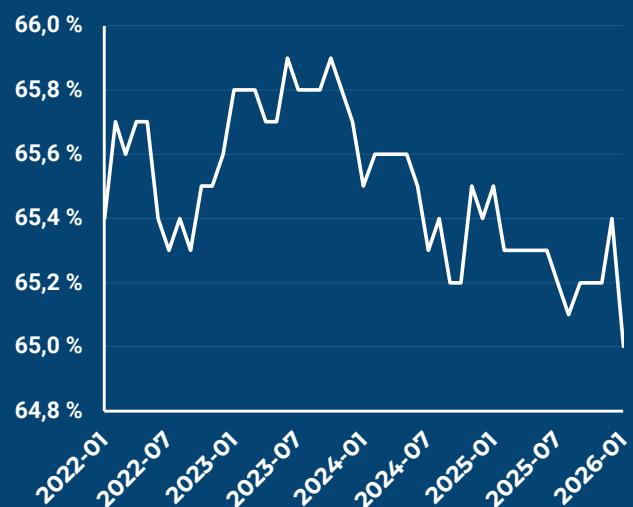
de 9 % sur une base annuelle. Toutefois, il convient de noter que le nombre de travailleuses et travailleurs temporaires était nettement plus élevé le mois dernier qu'en janvier 2025, le nombre de travailleuses et travailleurs contractuels temporaires ayant augmenté d'un demi-point de pourcentage. L'un des principaux indicateurs du taux d'activité, qui suggérait une détérioration des conditions du marché du travail, a chuté à son niveau le plus bas depuis le sommet atteint pendant la pandémie de COVID-19 (voir le graphique ci-dessous).

Statistique	Janv. 2025	Déc. 2025	Janv. 2026	Var. ann.	Var. mens.
Taux d'emplois à temps partiel (%) ⁷	18,9	18,8	18,7	-0,2	-0,1
Emplois à temps partiel involontaire (%) ⁸	41,1	41,7	41,9	0,8	0,2
Taux de sous-utilisation (%) ⁹	9,4	8,5	9,1	-0,3	0,6
Taux de sous-emploi (%) ¹⁰	16,1	15,3	15,8	-0,3	0,5
Personnes occupant plusieurs emplois (%) ¹¹	5,7	5,8	5,4	-0,3	-0,4
Détenteurs d'emplois temporaires (%) ¹²	10,2	11,3	10,7	0,5	-0,6
Occasionnel/autre (%)	3,4	3,6	3,4	0,0	-0,2
Temporaire/à contrat (%)	5,7	6,3	6,2	0,5	-0,1
Saisonnier (%)	1,1	1,3	1,1	0,0	-0,2
Incidence des bas salaires (%) ¹³	20,4	21,5	21,2	0,8	-0,3
Écart salarial entre les genres ¹⁴	5,07 \$	4,52 \$	4,73 \$	-6,7 %	4,6 %
NEEF (x 1 000) ¹⁵	946,9	792,6	859,1	-9,3 %	8,4 %

Taux de sous-emploi



Taux d'activité



Statistiques régionales

Les tendances de l'emploi variaient dans l'ensemble du Canada, la plupart des régions enregistrant des gains en matière d'emploi, notamment une croissance significative dans les provinces de l'Atlantique (+7 000, ou +0,6 %) et les Prairies (+27 400, ou +0,7 %). Parallèlement, le Québec (+3 700, ou +0,1 %) et la Colombie-Britannique (+3 500, ou +0,1 %) ont tous les deux enregistré une légère hausse de l'emploi. L'Ontario s'est toutefois clairement démarqué, une baisse de 66 500 emplois (-0,8 %) ayant été observée dans la province, dont 29 000 seulement dans le secteur manufacturier.

Malgré des pertes d'emplois substantielles, le taux de chômage en Ontario a baissé de 0,6 point de pourcentage, tandis que le taux d'activité a chuté d'un point de pourcentage pour s'établir à 64,4 %. Le taux d'activité étant généralement stable ou en hausse dans les autres régions, l'Ontario a recensé la majeure partie des départs du marché du travail au cours du mois de janvier, indiquant que bon nombre de chercheurs d'emploi dans la province ont renoncé pour le moment à trouver un emploi.

La croissance du salaire horaire moyen a été positive dans toutes les régions, à l'exception de la Colombie-Britannique, où les salaires ont reculé de 0,7 % par rapport à janvier 2025, bien qu'ils aient tout de même été supérieurs de 2,1 % sur une base annualisée.



Statistiques régionales continués

Atlantique

Statistique	Janv. 2025	Janv. 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	1 266 200	1 277 100	10 900 0,9 %	7 000 0,6 %
Taux de chômage (%)	7,1	7,3	0,2	0,0
Taux d'activité (%)	60,6	60,7	0,1	0,3
Taux de syndicalisation (%)	34,1	34,4	0,3	1,0
Salaire horaire moyen	31,75 \$	33,03 \$	4,0 %	0,2 %
Salaire horaire moyen réel	31,75 \$	32,27 \$	1,6 %	0,4 %



Québec

Statistique	Janv. 2025	Janv. 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	4 635 800	4 669 700	33 900 0,7 %	3 700 0,1 %
Taux de chômage (%)	5,5	5,2	-0,3	-0,1
Taux d'activité (%)	65,1	64,8	-0,3	0,0
Taux de syndicalisation (%)	40,2	41,1	0,9	0,2
Salaire horaire moyen	34,63 \$	36,28 \$	4,8 %	0,8 %
Salaire horaire moyen réel	34,63 \$	35,44 \$	2,3 %	1,0 %



Ontario

Statistique	Janv. 2025	Janv. 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	8 234 200	8 208 000	-26 200 -0,3 %	-66 500 -0,8 %
Taux de chômage (%)	7,6	7,3	-0,3	-0,6
Taux d'activité (%)	65,4	64,4	-1,0	-1,0
Taux de syndicalisation (%)	27,0	26,9	-0,1	0,8
Salaire horaire moyen	37,29 \$	38,49 \$	3,2 %	0,4 %
Salaire horaire moyen réel	37,29 \$	37,60 \$	0,8 %	0,7 %



Statistiques régionales continués

Prairies

Statistique	Janv. 2025	Janv. 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	3 903 800	4 018 700	114 900 2,9 %	27 400 0,7 %
Taux de chômage (%)	6,4	6,2	-0,2	-0,3
Taux d'activité (%)	68,1	68,4	0,3	0,2
Taux de syndicalisation (%)	27,5	28,3	0,8	0,7
Salaire horaire moyen	35,20 \$	36,05 \$	2,4 %	0,3 %
Salaire horaire moyen réel	35,20 \$	35,22 \$	0,1 %	0,5 %



Colombie-Britannique

Statistique	Janv. 2025	Janv. 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	2 946 900	2 947 600	700 0,0 %	3 500 0,1 %
Taux de chômage (%)	6,0	6,1	0,1	-0,2
Taux d'activité (%)	65,2	64,8	-0,4	-0,1
Taux de syndicalisation (%)	30,8	30,4	-0,4	0,3
Salaire horaire moyen	37,53 \$	38,32 \$	2,1 %	-0,7 %
Salaire horaire moyen réel	37,53 \$	37,44 \$	-0,2 %	-0,5 %



Salaires horaires par industrie

Croissance des salaires nominaux par rapport aux salaires corrigés de l'inflation

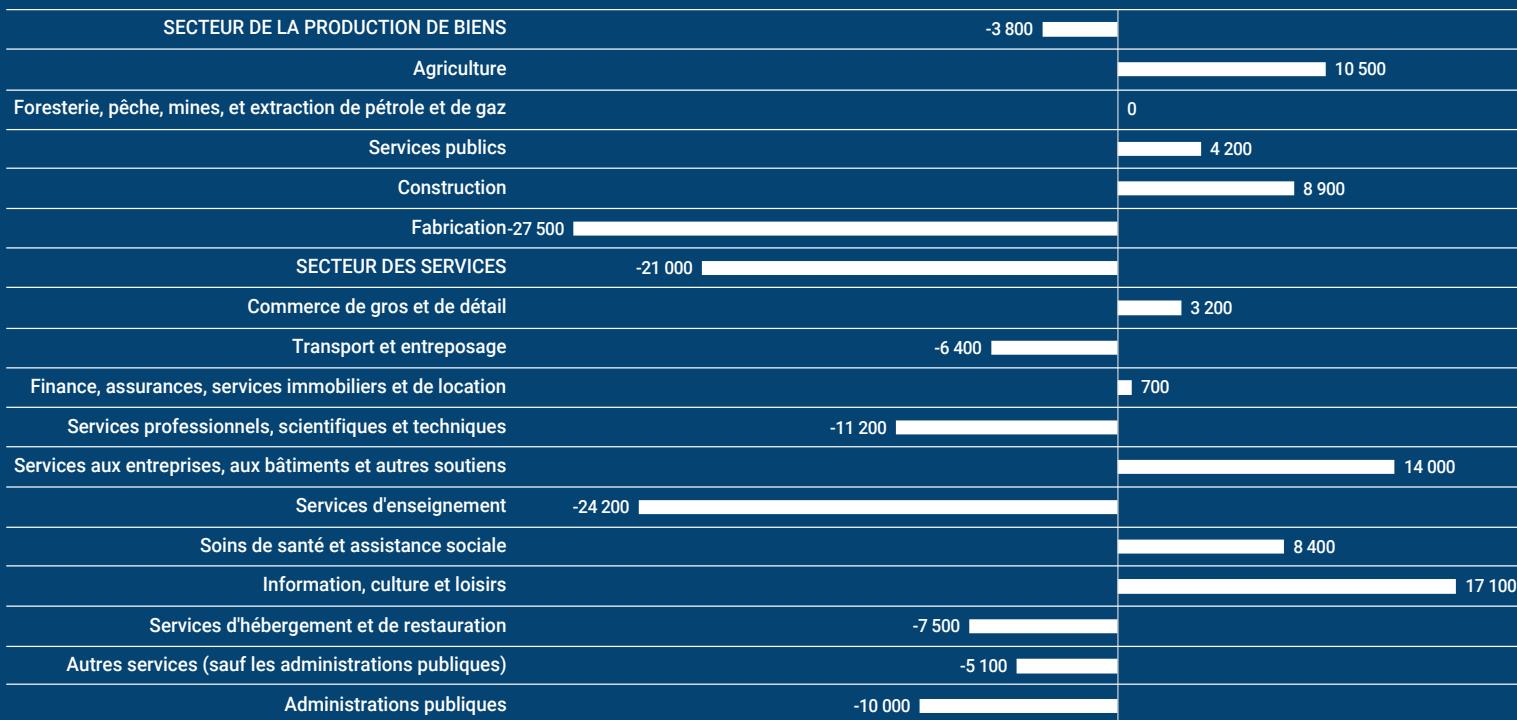
Industrie	Janv. 2025	Janv. 2026	Variation annuelle	Variation corrigés de l'inflation
Agriculture	27,25 \$	26,71 \$	4,6 %	2,4 %
Foresterie	36,03 \$	35,59 \$	4,1 %	1,8 %
Mines, pétrole et gaz	53,06 \$	55,37 \$	4,1 %	1,9 %
Services publics	54,33 \$	56,67 \$	3,0 %	0,8 %
Construction	37,33 \$	37,90 \$	2,1 %	-0,1 %
Fabrication de biens durables	35,89 \$	36,79 \$	1,4 %	-0,7 %
Fabrication de biens non durables	33,51 \$	34,05 \$	2,5 %	0,4 %
Commerce de gros	35,96 \$	38,74 \$	6,8 %	4,3 %
Commerce de détail	24,28 \$	24,68 \$	1,0 %	-1,1 %
Transport et entreposage	34,66 \$	34,41 \$	0,0 %	-2,1 %
Finances et assurances	45,15 \$	48,43 \$	8,0 %	5,4 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	33,34 \$	36,13 \$	6,0 %	3,6 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	47,92 \$	48,96 \$	1,1 %	-1,1 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	27,96 \$	29,39 \$	5,3 %	3,0 %
Services éducatifs	40,95 \$	43,57 \$	7,4 %	4,9 %
Soins de santé et assistance sociale	34,36 \$	35,09 \$	3,2 %	1,0 %
Information, culture et loisirs	34,26 \$	34,59 \$	1,9 %	-0,3 %
Hébergement et services de restauration	20,98 \$	21,00 \$	1,4 %	-0,8 %
Autres services	31,50 \$	32,48 \$	3,7 %	1,5 %
Administration publique	45,28 \$	47,40 \$	5,1 %	2,8 %

La croissance des salaires réels d'une année à l'autre est restée négative en janvier dans un certain nombre de secteurs clés de l'industrie des services, notamment le commerce de détail (-0,7 %) et l'hébergement et la restauration (-1,5 %). La réduction des pressions salariales dans ces secteurs reflète une baisse globale des postes à doter, suggérant simultanément un ralentissement de la demande globale des consommateurs.

Les chiffres de l'emploi par secteur ont montré des pertes importantes dans le secteur manufacturier (27 500) et les services éducatifs (-24 200), lesquelles ont été partiellement atténuées par des gains dans les secteurs des soins de santé et de l'aide sociale (+8 400), ainsi que de l'information, de la culture et des loisirs (+17 100), notamment. Depuis janvier 2025, les tarifs douaniers imposés par l'administration de Donald Trump ont contribué à la perte de plus de 50 000 emplois dans le secteur manufacturier au Canada.

Gains et pertes mensuels d'emplois par industrie et par secteur

Variation de l'emploi par industrie et par secteur, de décembre 2025 à janvier 2026



NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux d'activité exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués mais couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est calculé à partir des salaires ou traitements habituels déclarés par les employés pour leur emploi principal.
6. Le salaire horaire moyen réel corrige les salaires pour tenir compte de l'impact de l'inflation et est exprimé en dollars du mois correspondant de l'année précédente. Les données de l'indice des prix à la consommation n'étant pas disponibles pour le mois en cours avant la publication des résultats de l'Enquête sur la population active, l'indice des prix à la consommation du mois précédent est utilisé pour estimer les salaires réels de la période en cours.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleuses et travailleurs salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitaient un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la main-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs découragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiens et Canadiennes qui veulent travailler mais qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la main-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler mais qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuatees).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





www.unifor.org